

**MASTER**

MENTION

Droit Privé

PARCOURS-TYPE

Contentieux et Arbitrage

ÉCOLE de DROIT de TOULOUSE

Code RNCP : 38206

120 crédits - 4 semestres

Masters École de droit de Toulouse : en savoir +

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :

Jérôme JULIEN

Professeur des universités

Parcours- Type :

Catherine GINESTET

Professeur des universités

☒ Formation initiale☒ Formation continue☐ Formation ouverte à distance☐ Formation en alternance**PRÉSENTATION**

Les semestres 1 et 2 offrent une formation complète dans le domaine du droit privé tout en proposant un haut niveau d'exigence scientifique. Les enseignements sont organisés autour de matières obligatoires de droit civil, droit pénal, procédures, droit international privé, et de matières optionnelles (techniques ou destinées à renforcer la culture juridique générale de l'étudiant).

Les semestres 3 et 4 ont pour vocation de permettre aux étudiants d'appréhender les différents contentieux qui se développent en droit public comme en droit privé. Ils ont pour objectif de consolider les connaissances des étudiants concernant les enseignements fondamentaux de procédure civile, de procédure pénale et de contentieux administratif. Il a également pour finalité de faire découvrir la diversité des contentieux spécifiques tels que les procédures d'urgence, le contentieux de la consommation ou encore le contentieux du droit des étrangers. Une place de choix est réservée à l'étude de l'arbitrage interne et international, matière qui, en général, n'a fait l'objet d'aucun enseignement antérieur.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS**COMPÉTENCES :**

- Acquérir une solide culture juridique en approfondissant et en complétant les connaissances dans les matières fondamentales au niveau 1 (comme droit des contrats spéciaux, MARD, droit processuel...), par l'acquisition de nouvelles compétences au niveau 2, ainsi que sur des thématiques spécifiques ;
- Acquérir des connaissances de haut niveau dans le domaine procédural ;
- Opérer une correcte qualification juridique et déterminer ses implications ;
- Prévenir le contentieux, identifier le mode de résolution des différends adapté, conseiller les solutions opportunes pour résoudre le litige et savoir mener à bien la procédure adéquate.

MÉTIERS VISÉS : Le parcours-type Contentieux et Arbitrage offre, d'une part, une formation ouverte sur le monde professionnel et d'autre part, une possibilité d'approfondissement théorique des diverses procédures. Ces deux voies, professionnelle et recherche, ont également pour ambition de préparer à des carrières telles que le barreau, la magistrature, les offices publics du droit judiciaire (commissaires de justice, greffiers du tribunal de commerce), les services contentieux des entreprises publiques et privées (établissements de crédit, compagnies d'assurance, établissements industriels et commerciaux, etc.) et les centres d'arbitrage et de médiation.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS**UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE**

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT**Première année de master :**

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 99

Seconde année de master :

Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd07@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 75

ORIENTATION - INSERTION - STAGES**SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION****PROFESSIONNELLE**

Palier 1^{er} étage - Bâtiment Arsenal

Courriel : soip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
UE Matière obligatoires S1 (4 matières) : - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD 1 matière renforcée (CM + TD) au choix : - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Droit international privé 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD 2 matières <u>non</u> renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie : - Droit processuel – 33h CM - Droit international privé 1 – 33h CM - Droit pénal spécial 1 – 33h CM UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) : - Droit des assurances* – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit du financement des entreprises – 33h CM - Droit privé comparé – 30h CM - Droits des sûretés – 30h CM - Modes alternatifs de règlement des différends * – 30h CM UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD	UE Matières obligatoires S2 (4 matières) : 2 matières renforcées (CM + TD) au choix : - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM + 13h30 TD - Procédure civile approfondie – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD 2 matières <u>non</u> renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies : - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM - Droit patrimonial de la famille – 33h CM UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) : - Droit des entreprises en difficulté – 33h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Droit de la nationalité et des étrangers – 30h CM - Droit pénal spécial 2 – 33h CM UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 223h CM	SEMESTRE 4 – 3h CM
UE Enseignements fondamentaux – 100h CM - Procédure civile – 25h CM - Procédure pénale – 25h CM - Contentieux administratif – 25h CM - Arbitrage interne et international – 25h CM UE Enseignements complémentaires – 54h CM - Institutions juridictionnelles – 12h CM - Modes alternatifs de règlement des conflits – 20h - Procédures civiles d'exécution – 12h CM - Pratique de l'arbitrage international – 10h CM UE Séminaires et conférences – 69h CM - Contentieux des étrangers – 6h CM - Contentieux prud'homal – 6h CM - Les procédures rapides – 6h CM - Contentieux constitutionnels – 6h CM - Contentieux bancaires – 6h CM - Procédures d'appel – 6h CM - Contentieux de la consommation – 6h CM - Contentieux des affaires – 6h CM - Etudes de cas en contentieux privé – 6h CM - Conférences – 15h CM	UE Orientation – 3h CM - Méthodologie – 3h CM - 1 voie au choix : ▪ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) en entreprise ou juridiction et rapport de stage. OU ▪ Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité.